

Réf: Dossier N° 142549

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TANGANI CONSULTING »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Riviera
Palmeraie II, A 20 M DE LA DGMP ET DE LA PAROISSE
D'ATTOBAN, Lot 2403, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TANGANI CONSULTING »

Objet : Arts et culture, Production audiovisuelle, Direction artistique, Production musicale, Edition (musicale), Consulting, Évènementiel, Location-vente.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Riviera
Palmeraie II, A 20 M DE LA DGMP ET DE LA PAROISSE
D'ATTOBAN, Lot 2403, Ilot 33

Dirigeant(s) : M COULIBALY DOHERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2017-B-30952 du 28/09/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

